

UN COUPLE VEUT LA PEAU DU PROF

BIENNE La titularisation, dans une classe secondaire, d'un récidiviste potentiel condamné pour des actes d'ordre sexuel indigne des parents qui veulent le déboulonner. Mais le directeur de l'Instruction publique, Mario Annoni, ne peut pas contrer la commission scolaire

Textes: Vincent Donzé

La nomination à Bienne d'un prof pédophile dans une classe allemande de 7^e année a révolté les 2000 signataires d'une pétition qui sera remise mercredi prochain à la direction bernoise de l'Instruction publique («Le Matin» d'hier). A une exception près, les parents concernés ont accordé une seconde chance à l'instituteur condamné en 1999 à 14 mois de prison avec sursis pour des actes d'ordre sexuel commis entre 1989 et 1998 sur des garçons de 13 à 17 ans. Mais un couple, dont le fils de 13 ans fréquente la classe d'à côté au collège des Prés-Ritter, veut la peau du prof de géo, d'histoire et de français.

Appelé à décliner en allemand les termes «culotté», «plus culotté», «le plus culotté», leur fils a inscrit le nom de l'enseignant pour exprimer le superlatif... Un humour grinçant très mal perçu par la direction: Serge et Krista Beureux ont appris par écrit que leur enfant s'était «exprimé de manière blessante vis-à-vis d'un enseignant».

Réaction du délégué commercial de 47 ans et de l'orthopédiste de 40 ans: «C'est un devoir moral de parler au nom de parents qui n'ont

pas tous les moyens linguistiques et psychologiques de soulever une chape de plomb.» Serge et Krista Beureux envisagent le dépôt d'une plainte pénale contre une décision «aussi illogique que révoltante», mais le directeur de l'Instruction publique, Mario Annoni, rétorque que le droit a été respecté.

En sus du «harcèlement moral» subi par les élèves, Serge Beureux craint surtout la récurrence: «Comment s'appellera cette deuxième chance accordée à l'enseignant? Kevin, Marcel, Joseph? Pour sevrer un alcoolique, va-t-on lui donner du travail dans un bar?» Et sa femme d'ajouter: «Il a payé sa dette sur le plan juridique, mais pas sur le plan moral!»

Que le prof pédophile soit suivi par un psychologue ne fait qu'alimenter leur colère: «Le contribuable paie deux salaires pour un